



L'UVSQ SUR L'APPLICATION MON COMPTE FORMATION

C'est un point central de la réforme « Liberté de choisir son avenir professionnel », votée en septembre 2018 : la création d'une application mobile qui permet à tous les actifs de s'inscrire directement en formation sans passer par un intermédiaire et de mobiliser leur CPF, compte personnel de formation.

Depuis le 21 novembre 2019, en se connectant à l'application "Mon Compte Formation", plus de 25 millions de salariés, d'indépendants et de demandeurs d'emploi peuvent :

- » créer facilement leur compte en ligne (à l'aide de leur numéro de sécurité sociale) ;
- » connaître le montant dont ils disposent (1 040 € en moyenne) ;
- » consulter les formations éligibles et les sessions disponibles (formations certifiantes et diplômantes, validation des acquis de l'expérience, bilan de compétences, permis de conduire, certificat CléA...) ;
- » s'inscrire directement en ligne à une formation et, une fois l'accord obtenu, mobiliser ses droits à la formation.

Une partie de l'offre de l'UVSQ est déjà présente sur cette application ou le sera très prochainement :

- » Le **bilan de compétences** : sessions à partir de janvier 2020, entretien préalable obligatoire, 24 heures d'accompagnement (dont 17 en présentiel). Lien direct vers la fiche sur l'application.

- » Les **formations et certifications aux langues** : TOEIC Listening and Reading, Diplôme d'études en langue française (DELFI)...
- » **L'accompagnement à la VAE** sur tous nos diplômes d'État : DUT, Licence, Licence professionnelle, Master, Ingénieur.

Les personnes intéressées par **une reprise d'études sur nos diplômes nationaux** (DUT, Licence, Master...) sont invitées à prendre contact avec nos équipes pour constituer leur dossier de candidature et recueillir l'avis pédagogique des responsables de la formation. C'est au moment du montage financier du projet que nous publierons la fiche formation sur l'application, pour leur permettre de mobiliser leur CPF.

Votre contact

Claudine Golka, Directrice de la Formation Continue,
claudine.golka@uvsq.fr